



Territoire du Puy-en-Velay



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

✓ cette «**synthèse emploi-formation**»

✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi

✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire du Puy-en-Velay se distingue par :

- ✓ une forte capacité à **occuper ses résidents** (plus de 9 actifs sur 10, ce qui contribue probablement au taux de migration positif) et à les **former** (plus de 4 jeunes sur 5 en FI et plus de 4 DE sur 5 en FPC, ce qui contribue au moindre déficit du taux de migration des jeunes),
- ✓ une **adaptabilité supérieure** des actifs aux changements liée à leur niveau de diplôme (134 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés),
- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement **moins pénalisante** : la forte emprise des services (plus de deux sa-

lariés sur cinq) et la sous-représentation de l'emploi dans l'industrie (moins d'un salarié sur cinq) ou dans les secteurs fragiles* (13% du total contre 24% en Haute-Loire),

- ✓ des DE **moins âgés** et qui restent **moins longtemps inscrits** au chômage (38% de DELD),
- ✓ un emploi offert de **meilleure qualité** en terme de durabilité (41% d'offres durables),
- ✓ un appareil de formation continue qui reste **plus mobilisé** qu'en moyenne régionale pour l'accès à une certification/qualification (37% des cas) ou la montée en qualification.

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire du Puy-en-Velay se distingue par :

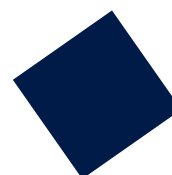
- ✓ une **population totale âgée**, avec 119 personnes de 60 ans et plus contre 111 en Haute-Loire pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale,
- ✓ une **exposition aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (17% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),

- ✓ un **marché du travail moins dynamique** en termes d'offres collectées (+1% contre +7% en Haute-Loire),
- ✓ des **difficultés de recrutement** légèrement supérieures avec 24 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ une **moindre attractivité** de l'appareil formation initiale (102% contre 128% en Auvergne) qui contribue au déficit du taux de migration des jeunes.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire du Puy-en-Velay, 47% des emplois relèvent de la **sphère présente****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente 30% des emplois du territoire.
- ✓ La **formation initiale** se distingue par la légère sous-représentation des formations technico-professionnelles **des services** et des formations **sanitaires ou sociales**.

- ✓ La part des **formés sur des niveaux 5** en FI est de 4 points supérieure à la moyenne régionale et celle des apprentis de 12 points supérieure.
- ✓ Les **entrées en FPC** sont sur-représentées sur les formations **sanitaires ou sociales** mais, au contraire, moins fréquentes sur le domaine du **développement personnel**.
- ✓ Les entrées en FPC concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans un cas sur deux.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présente regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	119	111	Dynamique démographique
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	25 %	Besoin de renouvellement des actifs
Tx de migration nette	+ 1,3 %	+ 1,7 %	Attractivité du territoire
Tx de migration nette des jeunes	- 5,2 %	- 9,5 %	Attractivité du territoire
Part des foyers imposables	47,3 %	46,7 %	Précarité de la population
Taux d'activité des seniors	54 %	53 %	Réservoir de main d'oeuvre
Indice de qualification	134	113	Adaptabilité de la population active



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	56 %	58 %	Solidité du tissu économique
Evolution emploi salarié	+ 2,1 %	+ 1,3 %	Dynamique de l'activité économique
Part sphère préventive (hors dom. pub.)	47 %	42 %	Exposition aux aléas économiques
Part sphère domaine public	30 %	25 %	Exposition aux aléas économiques
Part emploi dans secteurs fragiles	13 %	24 %	Fragilité de l'emploi
Part emploi industriel	19 %	30 %	Fragilité de l'emploi
Part emploi dans les services	44 %	35 %	Fragilité de l'emploi
Indice de concentration de l'emploi	17 %	13 %	Exposition aux aléas économiques
Part résidents travaillant sur le territoire	91 %	80 %	Capacité du territoire à occuper ses résidents



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 4%	+ 6%	Dynamique du marché du travail
Taux de rotation DE	1,4	1,3	Dynamique du marché du travail
Indice de vieillissement DE	124	128	Difficultés d'insertion
Part des DELD	38 %	41 %	Difficultés d'insertion
Part des DE non qualifiés	34 %	37 %	Difficultés d'insertion
Evolution offre	+ 1%	+ 7%	Dynamique du marché du travail
Part des offres durables	41 %	38 %	Qualité de l'emploi offert
Part des offres non qualifiées	28 %	28 %	Qualité de l'emploi offert
Taux de tension	24	22	Difficultés de recrutement

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

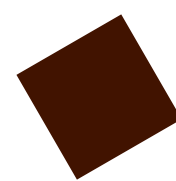
	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	-0,5 %	-0,1 %	Dynamique de la démographie scolaire
Part du domaine technico-professionnel des services*	47 %	51 %	Nature des besoins en formation
Part des apprentis	37 %	25 %	Nature des besoins en formation
Part du niveau V*	31 %	27 %	Nature des besoins en formation
Taux d'attractivité*	102 %	128 %	Adéquation demande / offre de formation
Part élèves résidents formés sur le territoire*	83 %	64 %	Capacité du territoire à former ses résidents
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	85 %	41 %	Capacité du territoire à former ses résidents
Part du domaine sanitaire et social	5 %	6 %	Nature des besoins en formation

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	31 %	30 %	Nature des besoins en formation
Part du domaine du développement personnel*	43 %	51 %	Besoins en formation d'aide à l'insertion
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	37 %	33 %	Accès à la qualification
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	50 %	43 %	Accès à un premier niveau de qualification
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	38 %	34 %	Accès à la qualification
Part résidents formés sur le territoire*	79 %	65 %	Capacité du territoire à former ses résidents
Part du domaine sanitaire et social	9 %	7 %	Nature des besoins en formation
Taux de recours aux contrats de pro°	0,6 %	0,6 %	Mobilisation de l'alternance

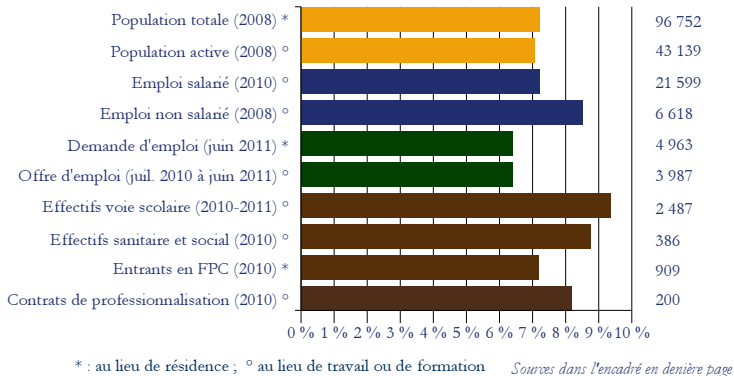
* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec plus de 96 700 habitants au 1^{er} janvier 2008, le territoire du Puy-en-Velay est le 5^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 7,2% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour la population active, l'emploi salarié et les entrants en FPC.

Le poids du territoire dans la région



Le territoire présente, par contre, quelques spécificités. Ainsi, la demande et l'offre d'emploi sont sous-représentées (près de 5 000 DE et de 4 000 offres déposée soit 6,4% du total régional).

A l'inverse, le territoire du Puy-en-Velay excède son poids moyen pour les signataires de contrats de professionnalisation (200 contrats ; 8,2% du total régional), l'emploi non salarié (plus de 6 600 personnes ; 8,5%), les effectifs en formation sanitaire ou sociale (386 inscrits ; 8,8%) et les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (2 487 élèves ; 9,4%).

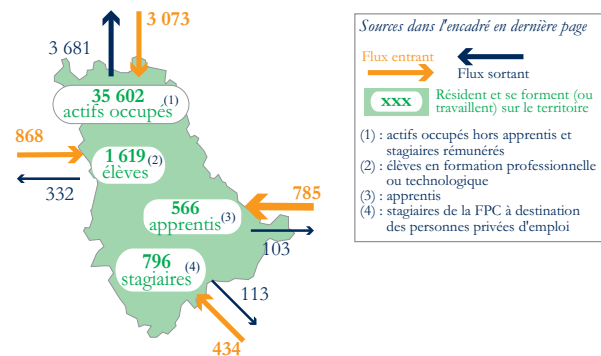
A ces différences s'ajoutent des spécificités plus qualitatives. La première est un taux de création d'entreprise plus faible qu'au régional (12,8% contre 14,3%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans les services (44%), au détriment de l'em-

ploi industriel (19%) et de l'emploi dans les secteurs dits fragiles (13%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (17% de l'emploi total) et l'emploi agricole (8,0%) sont particulièrement représentés dans le territoire (respectivement 14% et 6% dans la région).

Il en est de même pour les inscrits dans l'enseignement professionnel et technologique, malgré la plus faible attractivité de l'offre de formation.

En revanche, l'examen d'indicateurs tels que le taux d'activité, la part des seniors actifs, des sans diplôme, des DE LD, des DE non qualifiés ... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs du Puy-en-Velay.

Les mobilités sur le territoire

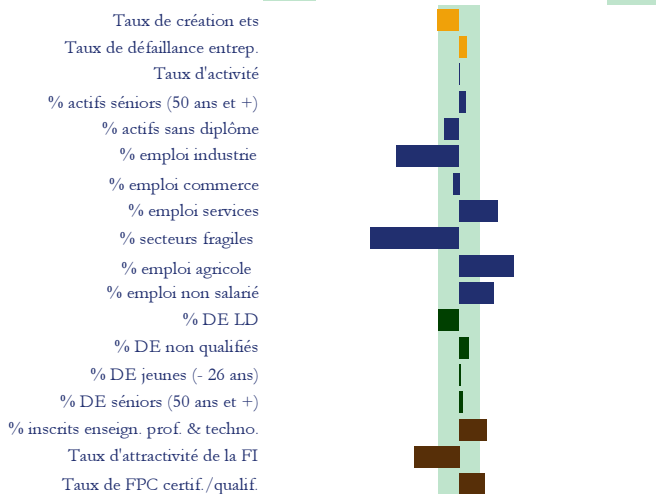


L'analyse des mobilités géographiques montre, sur le territoire du Puy-en-Velay, des flux excédentaires en formation aussi bien pour les élèves, les apprentis et les stagiaires de la FPC. Ils sont, par contre, déficitaires pour les actifs occupés au profit d'autres régions (proximité de Rhône-Alpes, du Languedoc-Roussillon...) et d'Yssingaux ou de Brioude.

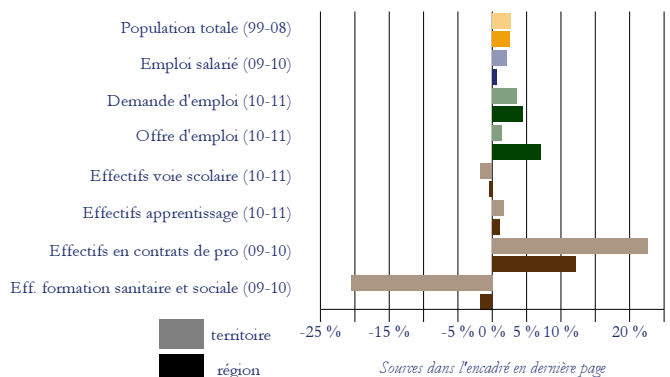
Les principales évolutions récentes font état d'un bilan relativement proche de celui enregistré au régional, notamment pour la population totale, la demande d'emploi et les effectifs en apprentissage (indicateurs orientés à la hausse) ou les effectifs en voie scolaire (en baisse).

Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne l'offre d'emploi et les effectifs en formation sanitaire ou sociale. Elles sont, au contraire, plus favorables pour la signature des contrats de professionnalisation.

Les principales spécificités du territoire



Les principales évolutions sur le territoire





POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire du Puy-en Velay se caractérise par :

- ✓ Une **part des foyers fiscaux imposables** en progression de 0,8 point à 47,3% et un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 0,2% (+ 76 €),

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire du Puy-en Velay se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en recul de 5,6% (-46 établissements pour un total de 769 créations).
- ✓ Un **recul concentré sur les services divers** (-21% ; -17 créations dans les services personnels) et le **commerce** au sens large (-16% ; -39 créations dans le commerce de détail, -14 dans l'hébergement) mais des créations plus nombreuses dans la santé humaine (+25),

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire du Puy-en Velay se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+54 offres ; +1,4%) et une progression de l'offre qualifiée (+12%).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif** dans tous les secteurs (-8% ; -136 offres dans l'administration, enseignement, santé, social ; -49 offres dans l'industrie ; -39 offres dans la construction...) hors commerce (+113 offres ; +70 dans le commerce de détail ; +41 dans la restauration).

FORMATION INITIALE OU CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire du Puy-en Velay se caractérise par :

- ✓ Des **effectifs en formation initiale en recul** (-21 élèves ou apprentis ; -0,5%), mais une **situation contrastée selon le statut** avec une augmentation de 1,6% du nombre d'apprentis (+23 inscrits) et une baisse pour la voie scolaire (-44 inscrits, -1,7%).
- ✓ Une **prépondérance du domaine de la production** qui se trouve **renforcée** (+15 inscrits, +0,7%) au détriment des services (-36 inscrits, -1,9%). Des spécialités aux évolutions marquées : de -7% à -15% pour les spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, sanitaires et

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires de minima sociaux** dans la Haute-Loire (+1,5%) (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?),
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+3,3% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -4,2% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

la construction spécialisée (+23) et la production, distribution d'électricité (+15).

- ✓ Un **emploi en progression** (+2% ; 451 emplois créés), qui s'est amélioré dans les **services divers** (+356 emplois ; +342 dans les activités liées à l'emploi mais -78 dans les organisations associatives), dans le **commerce** (+160 ; +67 dans le commerce de détail) et dans l'**industrie** (+93 ; +60 dans la boulangerie industrielle).
- ✓ Une **détérioration dans la construction** (-132 emplois dans la construction spécialisée ; -34 dans le génie civil).

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+171 DE ; +3,6%), notamment pour les femmes (+7%), les bénéficiaires du RSA (+12%), les seniors (+15%) et les DE de longue et de très longue durée (+7% et +17%)

- ✓ Une **amélioration de la situation** des DE jeunes, des DE peu formés ou peu qualifiés et une amélioration relative pour les DE TH (hausse inférieure à la hausse moyenne).

sociales, la comptabilité, gestion et le travail du bois ou de +7% à +31% pour l'agro-alimentaire, les moteurs et mécanique auto, la coiffure, l'informatique...

- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en progression de 22,7%, en particulier dans l'industrie (+168%), la construction (+24%) et le commerce au sens large (+16%) contre une baisse dans les services divers (-30%).
- ✓ Des **effectifs inscrits en écoles sanitaires et sociales en repli de 21%**, notamment sur la formation d'infirmiers (-26%).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".

▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

